

Conseil communal de Lausanne

Initiative : Postulat

Titre : Touxtes au Lac : Davantage de zones de baignade (surveillées)

Initiant·e·s : Romane Benvenuti et csrt

Les changements climatiques déploient leurs effets. L'été 2026 est ainsi l'été le plus frais des années à venir. Les canicules qui s'abattent sur nos régions témoignent de l'importance de disposer d'un grand nombre de lieux pour se rafraîchir.

Lorsqu'il s'agit de se rafraîchir dans des points d'eau, le lac et la piscine apparaissent à juste titre comme des solutions attrayantes.

Ces dernières années, la Municipalité a renforcé l'accès à ses rives du lac en créant notamment des espaces dédiés à la baignade le long des quais.

Les sous-signé·e·s se réjouissent de ces avancées et souhaitent que la Municipalité continue le développement de zones dédiées à la baignade sur les rives du Lac afin de renforcer l'accessibilité à des lieux de fraîcheur et de détente.

La création de zones de baignade supplémentaires pourrait être pensée avec des aménagements favorables à la biodiversité, permettant à la faune et aux baignereuses de coexister sans trop s'impacter les unes des autres.

En période de canicule, les piscines lausannoises connaissent également une forte affluence. Afin d'éviter une concentration trop importante de la population dans ces infrastructures et de garantir la sécurité de touxtes, les initiant·es proposent également d'envisager la mise en place d'une surveillance sur certaines plages lausannoises, afin notamment de favoriser une baignade plus sûre et de diversifier les possibilités de se rafraîchir.

Ces deux mesures permettraient ainsi d'élargir les possibilités de baignade sécurisée en période de canicule et d'améliorer les conditions de vie de la population lausannoise durant ces périodes particulièrement éprouvantes.

Le présent postulat invite ainsi la municipalité à étudier l'opportunité de :

- Créer davantage de zones de baignade sur les rives du Lac
- Mettre en place des zones de baignade surveillées sur les plages publiques
- Faire en sorte que ces aménagements soient favorables au maintien de la biodiversité

Lausanne, le 1^{er} septembre 2026

Signataires :

Romane Benvenuti

Alice Genoud

Marlyse Audergon

Ilias Panchard